

La nécessaire articulation de descriptions d'ordre prototypique et d'ordre définitionnel dans l'analyse de l'établissement des références

J.E. Tyvaert

Centre d'Analyse Syntaxique
Université de Metz et
URA 668 PHOCOS

Encore une fois, nous voudrions nous attaquer à l'éternelle question de la référence, mais, ce qui justifiera peut-être cette intention, le faire à nouveaux frais en tentant d'intégrer divers développements relativement récents des sciences du langage, qui n'ont pas manqué de susciter un réexamen de tel ou tel point du corps de doctrine qui avaient été peut-être tenus en lisière jusqu'alors.

Il va de soi que la question de la référence est centrale en sciences du langage sinon en linguistique : parler c'est échanger des interprétations du monde, au moins locales, et donc associer des textes à telle ou telle situation à évoquer, textes pris en charge par des sujets énonceurs en autant de discours, qui, d'une manière ou d'une autre (mais laquelle ?), permettent aux divers énonceurs de s'accorder sur une certaine saisie partagée du monde, en fait de *s'entendre*, au sens fort.

On peut penser que l'envergure de la question dépasse largement le champ d'exercice forcément limité de toute discipline scientifique, fût-elle consacrée à l'élucidation des phénomènes de langage. C'est une question absolument primitive telle que les éventuelles réponses qui peuvent y être apportées conditionnent, engagent, voire déterminent, la conception qu'on se fait de l'activité de l'espèce en général. Il s'agit, en effet, d'une question de l'ordre de la philosophie première.

Faut-il alors que le linguiste se taise en espérant des philosophes quelque éclaircissement décisif ? Ce serait oublier que les formes des réponses attendues relèveront au moins pour partie, partie très certainement décisive, de l'ordre linguistique, et que les philosophes en les élaborant seront alors amenés à solliciter telle ou telle description linguistique.

Dans la mesure où la réflexion sur la référence s'est récemment approfondie de manière significative en linguistique, en sémantique, en pragmatique et en psycholinguistique surtout, il importe que le linguiste reformule un état de la question bien actualisé, quitte à la soumettre aux philosophes afin qu'ils en extraient la *substantifique moelle*.

Un tel programme est certainement trop ambitieux, ne serait-ce que du fait de l'étendue des connaissances à réunir pour espérer le traiter valablement, mais, paradoxalement, il demeure accessible dans la mesure où tout un chacun est amené à se faire *une petite idée* de la chose. La question rencontre en effet l'expérience la plus élémentaire des sujets et on peut penser que, tous, ils sont susceptibles de développer des considérations dignes d'intérêt même si elles restent certainement très naïves dans la plupart des cas. Cet accès au traitement du problème par la *naïveté*, qui tient à sa généralité, est une garantie de qualité qui interdit de s'enfermer dans telle ou telle théorisation pour peu qu'on sache maintenir une forte capacité d'étonnement et d'observation. Il y aura en face de toute théorie nécessairement réductrice une interrogation toujours neuve qui suscitera de nouvelles descriptions qui culmineront en nouvelles tentatives d'explications à partir de saisies métaphoriques nouvelles.

Autrement dit, nous préconisons une introduction naïve à la problématique de la référence, tout en gardant à l'esprit que cette naïveté initiale doit demeurer permanente car c'est elle qui garantit la qualité de la réflexion.

Ce n'est pas nouveau : tout essai sur la référence commence et se termine par de telles considérations. Pour s'en tenir à la présente introduction, il suffirait de relire les premières pages de la thèse de G. Kleiber (Kleiber 1981, 11-14) pour s'en convaincre, tout en se remémorant les différents aspects d'une perplexité toujours recommencée devant le phénomène lui-même. Qu'est-ce que référer ? Parmi les entités que le linguiste essaie de repérer dans les langues, lesquelles réfèrent ? Y-a-t-il une procédure de référence, ou plusieurs, attachées par exemple à autant d'entités linguistiques de plus ou moins grande étendue ? Etc...

Un premier fait remarquable tient à une focalisation quasi inévitable des analyses sur les syntagmes nominaux, et même sur les noms (d'où des pétitions de principe du type : seuls les noms réfèrent). Si cela correspond bien à une contrainte théorique, alors il faut bien voir qu'aussitôt le problème se complique. En effet, intervient une dimension proprement lexicale qui n'est pas nécessairement redevable d'une appréhension qui resterait dans l'ordre de la référence. Une saisie bien assurée du lexique requiert son autonomie et un type de

description propre qui le sépare de son actualisation épars dans la parole. Une analyse de type différentielle (Coseriu, Greimas, Pottier, Rastier) peut et doit être alors élaborée indépendamment d'une analyse référentielle (Russell, Adjukiewicz, Morris, Reichenbach) en défendant alors une conception restreinte de la linguistique où l'analyse des champs lexicaux n'engage d'aucune manière la capacité référentielle de l'activité langagière (Rastier 1987b). Est alors réalisée à coup sûr une séparation de l'analyse linguistique d'avec une appréhension plus philosophique. Ce qui compte, c'est la description opératoire dans l'ordre de la langue.

L'allusion à l'opposition parole vs langue n'est pas innocente; un des problèmes délicats dans l'étude de la référence étant celui de la bonne articulation du libre-arbitre de chaque sujet (qui peut émettre toute expression langagière afin de référer à toute réalité mondaine) et des régulations objectives nécessaires au maintien d'une communauté d'énonces. Le problème relève bien de la langue dans la mesure où des bases partagées et donc conventionnalisées sont nécessaires à l'accord des énonces sur leurs pratiques référentielles, un lexique transcendant nécessairement leurs sélections toujours plus ou moins subjectives.

La nouveauté, au moins dans l'ordre de la petite histoire des sciences du langage, a consisté en l'invention de la notion de prototype par des psychologues qui s'intéressaient initialement à des fragments du lexique remarquables du point de vue de la mise en oeuvre de pratiques référentielles (Rosch, Jackendoff). Rapidement, la notion trouvait à s'appliquer bien au-delà de sa localisation originelle et acquérait une notoriété considérable jusqu'à mériter un examen des plus généraux pour elle-même. Ces premiers succès ont masqué un certain nombre de problèmes, de plus en plus sérieux, qui n'ont pas manqué d'apparaître au cours d'une exploitation peut-être trop généreuse de la théorie. L'abandon de la naïveté initiale et l'entreprise d'une construction doctrinale (reformulant la version initiale) ont fait apparaître plus d'une difficulté. Un bilan exhaustif comme celui de G. Kleiber (Kleiber 1988 et 1990) amène à réduire l'impact de l'idée, en dénonçant l'acceptation excessive qui en ferait une véritable novation, qui plus est, décisive. On soulignera que les difficultés apparaissent principalement dès qu'on accepte certaines reformulations où le prototype devient une construction abstraite et qu'on s'éloigne de l'appréhension originelle où il n'est qu'un objet matériel soumis à la sensibilité.

Des réactions de ce type, de plus en plus critiques, se sont multipliées, provenant surtout de sémanticiens ou de lexicologues qui constataient que l'applicabilité de la théorie était loin d'être aussi générale et décisive qu'on avait

pu le dire. Il apparaissait difficile voire impossible (en fait impensable) de construire au moyen d'une multiplication illimitée d'actes référentiels prototypiques une organisation du lexique qui soit objective.

Ceci admis, il serait néanmoins regrettable de rejeter en bloc la nouveauté introduite car elle présente l'avantage décisif de commencer à expliciter la procédure de référenciation comprise comme établissement partagé de références. Nous pensons qu'une certaine conciliation est nécessaire, et possible, qui fasse une place à l'approche prototypique, en la tempérant, en l'articulant aux considérations plus traditionnelles sur les relations entre items lexicaux, existant en langue, hors pratique référentielle en parole. Il s'agit de revenir à un usage bien compris de la naïveté, pour apprécier la part qui revient à chaque idée, en se demandant, après avoir cherché à bien comprendre la novation prototypique, encore une fois, à propos de la référence, (tout simplement) *comment ça marche*.

Nous utiliserons comme instrument d'analyse de l'établissement des références, et comme outil de discernement dans l'articulation prototype vs lexique, l'opposition désormais classique entre *référence virtuelle* et *référence actuelle* (Milner 1982, 9-17), ce qui ne revient pas à admettre définitivement la validité d'une approche référentielle du lexique, mais seulement à user du biais référentiel pour réfléchir sur certains de ses aspects.

Comme toute opposition analytique, elle sépare des notions qui s'appellent l'une l'autre, au point que toute réflexion sur la virtualité de la référence (qui concerne en droit une organisation raisonnée et autonome du lexique) conduit à s'interroger sur les conditions de son éventuelle actualisation, tandis que toute réflexion sur l'actualisation d'une référence (qui, au moins dans certains cas, relève d'une appréhension prototypique) conduit à s'interroger sur la nature de sa virtualité lexicale. L'ordonnement de notre plan reflétera cette dualité qui tient à la distinction des deux pôles et aux affinités croisées qu'ils entretiennent. Le lecteur aura compris qu'une seule et même réflexion sera proposée, à travers deux approches d'un seul et même problème.

I. De la virtualité de la référence (ou comment se pose le problème de l'actualisation d'une référence)

En admettant la description naïve qui consiste à faire de la référence une relation entre segments (énoncés) du texte et segments du monde, et en restreignant le champ d'observation aux seuls syntagmes nominaux, il apparaît immédiate-

ment que tout syntagme nominal n'est pas associé à n'importe quel segment et qu'il existe ainsi des différenciations entre syntagmes nominaux qui tiennent entre autres choses à leurs affinités référentielles avec tel ou tel segment du monde, d'où une première (et naïve) justification du lexique qui permet de distinguer entre les syntagmes nominaux d'après les types de segment du monde auxquels ils peuvent référer. Cette façon de voir, inspirée librement de Milner (Milner 1982), débouche sur une conception de la définition lexicale comme *ensemble de conditions que doit satisfaire un segment de réalité pour pouvoir être la référence d'une séquence où interviendrait crucialement l'unité lexicale en cause* (Milner 1982, 10), et, dans le même mouvement, sur la distinction entre *référence actuelle* qui est le segment de la réalité associé à la séquence, et *référence virtuelle* qui est l'ensemble des conditions caractérisant l'unité lexicale du point de vue de ses capacités référentielles. Même en deçà du fait que l'opposition introduite viole les frontières de la linguistique en rapprochant *directement* mot et chose, il est évident que quelques imprécisions entachent ces définitions (parle-t-on du syntagme entier ou du seul Nom-tête qui y apparaît, hésitation qui commande éventuellement une attribution de la référence virtuelle au seul Nom-tête et une attribution de la référence actuelle au syntagme entier ? Doit-on tenir compte des autres constituants des syntagmes nominaux, en réservant par exemple un rôle aux marques de détermination ? Faut-il laisser une place dans la définition à des indications morpho-syntaxiques qui pourraient conditionner la potentialité référentielle ? Doit-on fonder le lexique sur de seules considérations référentielles ? etc...), même si une certaine efficacité descriptive facilitant la poursuite de la réflexion est manifestement ainsi introduite. On repère bien en effet la nécessité de faire interagir des considérations sémantiques et des considérations syntaxiques dans la mesure où, le domaine du lexique étant défini comme celui de l'analyse raisonnée de la virtualité référentielle, celle-ci devra intégrer des informations tenant à positionner logiquement les items lexicaux entre eux et des informations tenant à conditionner l'insertion comme Nom-tête de l'item nominal dans un syntagme. On en arrive à une définition plus précise, (Milner 1989, 336), qui suit :

(i) *La signification lexicale de "table" n'est rien d'autre que la référence virtuelle de 'table'.*

(ii) *La référence virtuelle de "table" est un ensemble de conditions que doit satisfaire un objet du monde pour pouvoir être désigné, en référence actuelle, par une molécule syntaxique dont "table" serait le Nom principal (exemple cité : "la petite table").*

Se coordonnent alors l'opposition entre Nom principal et syntagme nominal intégrant ce Nom principal et l'opposition entre référence virtuelle et référence actuelle.

En admettant pour l'instant l'identification entre signification lexicale et référence virtuelle (qui n'est pas innocente, puisqu'elle commande une conception référentielle du lexique), on doit souligner l'association entre l'insertion du Nom dans un syntagme et ce qu'il faut bien appeler l'actualisation de la référence virtuelle. Dans le cas le plus simple, l'insertion du Nom dans un syntagme correspond à une détermination assurée par l'antéposition d'un déterminant (le syntagme type étant alors de la forme DET + N). A partir du fait que l'actualisation d'une référence nécessite une détermination, il faut s'interroger sur le rôle que pourrait jouer la détermination dans cette actualisation. La distinction, dans le syntagme nominal, du Nom comme tête sémantique et du déterminant comme tête syntaxique est ici éclairante. Comme il va de soi que s'opposent différenciellement les divers déterminants, une exploitation de ces différenciations en termes de conditionnement de l'actualisation de la référence conduit à attacher aux différents déterminants des modes propres de donation de la référence (Kleiber) : la signification d'un type de déterminant étant exactement le fait que son actualisation sélectionne le type de procédure de désignation mise en oeuvre dans le calcul référentiel commandé par le syntagme ainsi spécifiquement déterminé. Plus, on notera que, pour un type de détermination donnée, l'identification de la signification de l'item nominal peut nécessiter une observation du déterminant absolument nécessaire pour obtenir une indication de genre non repérable sur le nom et qui peut-être décisive : "aigle" est un mot à signification zoologique ou héraldique suivant son genre grammatical.

Ces diverses observations militent pour une meilleure intégration des données morphosyntaxiques et des données sémantiques dans la conception qu'on peut se faire de la définition lexicale. On soulignera la nécessaire combinaison d'un terme grammatical et d'un terme lexical pour contribuer à l'actualisation d'une référence, ce qui en retour ne permet d'isoler complètement la référence virtuelle qu'en fonction d'un principe d'isolation lexical problématique.

Il nous faut encore élargir le champ de nos observations dans la mesure où ce n'est pas la seule "mise en syntagme" qui permet de passer de la référence virtuelle du nom à une référence actuelle concluante. Pour reprendre l'exemple discuté par Milner, s'il est clair que *table* ne saurait référer actuellement, *la (petite) table* ne réussit pas plus à le faire. Pour qu'il y ait

référence actuelle il faut non seulement que le Nom soit inséré dans un syntagme, mais aussi que ce syntagme soit inséré dans une phrase, et, plus encore, que cette phrase soit énoncée. On ne peut parler de désignation d'un segment du monde qu'en observant des discours où des textes sont pris en charge par un énonceur dont l'acte d'énonciation fonde entre autres choses l'actualité des références. En laissant de côté ici le problème de la co-référence et de la rétro-référence (Jacques), interviennent nécessairement des considérations pragmatiques dès qu'on parle de référence en acte. Autrement dit, il faut réfléchir aux conditions pragmatiques de l'actualisation de la référence, et, partant, admettre que l'énonciation intervient dans l'établissement des références : une théorie de la référence qui resterait a-pragmatique serait comme une logique qui écarterait l'acte pragmatique de validation des propositions par un énonceur et serait, de ce fait, inexploitable en linguistique.

L'actualisation d'une référence nominale virtuelle suppose donc une triple manipulation : insertion dans un syntagme, positionnement de ce syntagme dans une phrase et un texte, énonciation de ce texte en un discours.

Apparaissent ici certaines récurrences : de même qu'un nom isolé (comprendre non déterminé) ne peut être inséré dans une phrase, une phrase dite nominale ne peut être insérée dans un texte, la grammaire de texte ne pouvant relier des phrases nominales comme la grammaire de phrase ne peut relier des noms sans détermination. On devrait peut-être alors distinguer le mécanisme référentiel à l'oeuvre dans des titres nominalisés, de celui à l'oeuvre dans des phrases non nominales.

Quoi qu'il en soit, on ne peut plus échapper au problème du rôle de l'énonceur dans l'actualisation de la référence. Si une compétence universellement partagée doit exister au niveau des références virtuelles reconnues, d'où la postulation d'un lexique nécessaire, chaque énonceur jouit de son libre arbitre lors de l'actualisation des références. Ceci permet de mieux comprendre le problème philosophique de l'association d'un segment du texte et d'un segment du monde. En fait c'est dans la solitude de son agir intellectuel que le sujet établit cette association et il ne peut pas la communiquer telle qu'elle à l'autre : l'appréhension véritablement individuelle de ce qu'est pour lui la petite table ne pourra jamais être communiquée à quiconque. Mais en énonçant une phrase où figure le syntagme *la petite table* il va permettre à l'autre, qui lui aussi possède une appréhension individuelle et incommunicable de la petite table réelle, de porter, à sa manière, son attention sur le même objet. Ce qu'on appelle le référent gagnerait à être défini en terme de support d'un accord de désignation. Accord qui permet de commencer à communiquer le contenu des interpréta-

tions individuelles, le dialogue servant la communication, tâche en droit inachevable autrement que par une décision de clôture approximative. Les différents points d'accord constituant les points fixes d'un *simulacre* mental projeté avec plus ou moins de réussite sur la réalité conçue.

On voit ainsi que les textes ne permettent qu'un transfert indirect d'informations référentielles, et que le partage, dans la communication, de la référence actuelle est un idéal jamais atteint. Ce qui est communiqué, et c'est ici qu'on retrouve la linguistique, ce sont des relations entre items lexicaux qui n'évoquent la réalité que par le truchement d'un simulacre intellectuel de la réalité. Entendons-nous bien : chaque énoncé peut avoir le sentiment que ses actualisations d'items atteignent le réel (nous ne discuterons pas ce point, qui est étranger à la réflexion linguistique), mais dans leurs adresses aux autres ils ne peuvent leur transférer qu'une désignation relative permettant un repérage partagé. Du point de vue linguistique le problème de l'actualisation de la référence doit être limité à l'établissement de ces repérages partagés qui s'ordonnent non dans le monde mais dans un simulacre du monde dont l'adéquation au monde réel ne peut être réalisée que par chaque sujet, dans sa solitude interprétative. En quelque sorte, de même que les messages linguistiques ne sont transmis à l'identique d'un intellect à l'autre que dans le cas idéal de la communication scientifique où tout est en principe explicité et qu'en fait, dans tous les cas pratiques, seuls des *stimuli* sont transmis en étant destinés à contrôler plus ou moins bien une activité interprétative inférentielle (Sperber & Wilson 1989), seuls des simulacres locaux de la réalité sont transmis invitant les sujets à identifier, chacun librement, ces simulacres à la réalité.

On peut ainsi comprendre certaines hésitations sur la portée de la référenciation. Linguistiquement parlant, la référenciation s'arrête avec l'élaboration de ce que nous avons appelé un simulacre, le communicable linguistique, qui autorise l'achèvement extralinguistique et solitaire de la référenciation par chaque sujet. Le simulacre est une interface théoriquement nécessaire entre l'ordre des mots et celui des choses, interface manifeste dans le cas des termes lexicaux catégoriels : ceux-ci (penser par exemple au terme *mammifère*) n'ont aucune réalité concrète et sont pures élaborations intellectuelles. Cette interface doit être maintenue lors de l'examen de termes d'espèce naturelle (*chat, eau, etc...*) ou d'artefact, même si un examen particulier de leur capacité référentielle permet d'élaborer une vérification scientifique de l'adéquation de la dénomination en termes d'extension (au sens de Putnam), ce qui bien évidemment ne relève plus de la linguistique.

Le problème linguistique est seulement celui de la bonne expression des simulacres. Une bonne expression suppose l'utilisation d'une collection partagée de marques ayant chacune une signification précise (au sens de Milner), collection dont l'évidente nécessité fonde ce qu'on appelle le lexique, et des procédures tout aussi partagées qui permettent de continuer à s'entendre lors de l'élaboration de simulacres de la réalité par énonciation de phrases régulièrement formées où des relations observées dans le monde sont reprises en langue par une généralisation morphosyntaxique (nécessairement démotivante) elle aussi conventionnellement partagée. On constate alors que du point de vue de la référence, le lexique ne pourra être commodément isolé de la morphosyntaxe, comme le montre abondamment le développement des tentatives de représentation et de traitement informatisé des langues.

La bonne récupération du simulacre lors d'une communication suppose entre autres choses l'exécution de tâches de décision lexicale autant en production qu'en reconnaissance, et on peut concevoir qu'avant toute intégration phrastique et textuelle permettant la saisie correcte du simulacre, les éléments du lexique activés se conditionnent les uns les autres en fonction d'un principe de cohérence qui renvoie finalement à la supposée immutabilité du monde. Si on est convaincu que des interactions d'ordre strictement lexical jouent en engendrant des postulations d'isotopies qui guident la décision lexicale (Rastier 1987a), on isole du même coup l'ordre du lexique au plan du jeu relatif des références virtuelles.

Pour illustrer la mise en perspective que nous venons de suggérer à grands traits examinons le mot

table,

en supposant qu'il s'insère dans le syntagme dit indéfini

une table,

syntagme qui est supposé être positionné dans la phrase

on vient de nous livrer une table,

phrase qu'on suppose énoncée par un sujet.

Doivent être articulées une analyse de la référence virtuelle du mot *table*, une analyse de la détermination indéfinie, une analyse de la phrase et une analyse de la situation d'énonciation. Le tout conduisant à comprendre comment

l'énonceur et son destinataire réussissent à s'accorder sur le repérage de l'objet réellement visé en exploitant la communication du seul simulacre.

On soulignera ici le rôle de l'article indéfini qui passe traditionnellement pour introduire un référent : il y a donation référentielle sous le mode de la nouveauté, ce qui induit non seulement qu'il y a nouveauté (ce à quoi s'arrêtent les descriptions traditionnelles) mais qu'il y a donation d'une référence qui est donc établie et devra avoir une certaine permanence qu'on devrait pouvoir mesurer dans la suite du texte par ce qu'on pourrait appeler sa portée. Tant qu'on sera dans ladite portée, l'éventuelle nouvelle évocation du référent ne sera pas une introduction nouvelle mais une reprise référentielle de type anaphorique. Cette reprise, si elle est nominalisée à l'identique, requiert une détermination définie, ce qui manifeste que l'introduction indéfinie avait *pré-défini* toute éventuelle reprise. Ainsi les noms introduits par une détermination indéfinie voient leurs références se fixer, tant qu'on reste dans la portée de cette première introduction, stabilisant ainsi pour ce qui les concerne l'usage du lexique dans le simulacre en cours d'élaboration. Une certaine rigidité référentielle est ainsi introduite, qui fait penser en mode mineur à celle que Kripke (Kripke 1982) attribue à certains substantifs, sinon à tous, par analogie avec les noms propres, ce qui pose alors la question intéressante du caractère "indéfini" de la première mention d'un nom propre et du caractère "défini" des suivantes.

II. De l'actualisation d'une référence (ou comment se pose le problème de la virtualité de la référence)

Quand, lors d'une énonciation, est actualisée une référence, une relation entre un item lexical et un objet du monde, atteint modulo son simulacre, est posée, relation susceptible d'être réactivée à la demande dans la suite du discours. Si la question de la nature de cette relation comme identification est sans objet linguistique, le fait que de telles relations soient établies pose le problème du rôle de la langue dans leur établissement. Indépendamment du conditionnement discursif, le simulacre disponible en langue doit contrôler d'une certaine manière l'achèvement de la désignation qui fait qu'à un nom est finalement associé un objet : comment cette association est-elle annoncée de façon à être stabilisée au moins provisoirement ?

Longtemps, cette question est restée sans réponse, peut-être parce qu'elle n'avait jamais été posée pour elle-même. Il a fallu l'apparition des théories de l'énonciation, et plus généralement l'émergence du point de vue pragmatique, pour l'envisager sérieusement. A première vue, en effet, on peut penser qu'il

doit y avoir simultanément identification dans le monde des objets et attribution d'un nom, et que cet acte complexe requiert un engagement énonciatif qui associe la désignation de l'objet et l'énonciation du nom. Même si cette esquisse est très grossière, et très vite douteuse dès qu'on sort des exemples simples et concrets (où le nom existe dans le lexique et où l'objet matériel correspondant est repérable facilement dans le monde), elle permet quelques observations intéressantes. On peut, par exemple chercher à comprendre comment s'équilibrent une liberté d'établissement d'associations par tout sujet et un asservissement à un système de conventions qui par nature sont partagées par tous les sujets.

Le cas typique est alors celui de l'acquisition du vocabulaire de base par un enfant : comment la signification d'un nom (en terme de potentialité de référence), déposée dans un lexique commun, est-elle acquise par un individu ? L'approche prototypique, *dans sa version initiale*, est ici particulièrement intéressante, puisqu'elle établit l'association postulée sans faire appel à un système de définitions qui suppose une certaine maîtrise linguistique qui, dans les conditions supposées, fait en général défaut.

Quand, à la question :

Qu'est-ce qu'un oiseau ?

(proférée effectivement ou, ce qui est plus plausible ici, projetée sur le comportement de l'enfant)

est répondu :

Un oiseau, c'est ça

(avec désignation d'un exemplaire prototypique de la catégorie, par exemple un moineau)

il y a réalisation effective d'une association entre un nom de catégorie (oiseau) et un objet du monde. Autrement dit il y a *actualisation* effective, et locale, d'une référence. La question générale de l'actualisation des références, qui est celle de l'exploitation mondaine du simulacre linguistique, apparaît obtenir ainsi ses premiers éléments de réponse : la référence actuelle est présente, d'une manière évidemment parcellaire et inchoative, avant même que se constitue le système des références virtuelles. Il n'y a pas installation préalable d'une compétence lexicale, en termes d'établissement d'un réseau de références virtuelles, puis tentative d'actualisation de certaines de ces références, mais en fait commencement d'une maîtrise des mécanismes de la référence actuelle, qui, au juste, est seule capable de motiver la constitution progressive de la compétence

lexicale. On retiendra que l'actualisation de la référence ne relève pas d'une procédure seconde, mais bien au contraire, est présente dès *le commencement* de l'activité langagière, quand s'établit progressivement et naturellement un certain partage local de la capacité référentielle.

En fait, nous exploitons ici d'une manière inusitée la théorie des prototypes : loin de nous interroger sur l'éventuelle mise en place d'un réseau complexe de définitions au moyen d'évocations prototypiques coordonnées, ce qui d'ailleurs est plus que problématique, nous focalisons notre attention sur ce que nous avons appelé *l'initialisation de la référence* (actuelle) telle qu'elle est réalisée par quelques activations d'énoncés où se combinent ostension, dénomination par positionnement taxinomique, et désignation pronominale (Tyvaert 1992) : il y a attribution d'un nom classificateur à un type d'objet mondain au cours de ce que nous appellerons une *dénomination ostensive*.

La théorie des prototypes n'apparaît plus alors comme devant fonder une appréhension différentielle des références virtuelles, mais comme devant fonder une appréhension référentielle *parcellaire* des références actuelles. Il faut bien voir que ce faisant on modifie sensiblement la problématique, et ce de plusieurs façons. Par exemple, l'analyse proposée s'étend sans problème à l'initialisation d'une dénomination propre (on peut déclarer : *Titi, c'est lui*), où il serait insensé de rechercher une activation d'éventuels traits définitoires d'une catégorie puisqu'ici de catégorie il n'y en a pas. La dimension référentielle et actuelle de la référence que nous substituons à sa dimension différentielle et virtuelle permet de traiter, en première analyse, l'initialisation des nominations propres et communes de manière identique.

On notera que la formulation linguistique conditionne ladite initialisation. Comparons en effet les énoncés suivants :

Titi, c'est lui
Un oiseau, c'est ça
 (?) *La vie, c'est ça*

L'absence de déterminant pourrait signaler une dénomination propre et la *détermination indéfinie* une *dénomination commune* correspondant à une classification d'objets concrets, tandis que la *détermination définie* pourrait être un signal d'abstraction, l'initialisation de l'éventuelle référence actuelle ne passant pas manifestement par l'énonciation d'une telle forme linguistique considérée comme établissant la relation entre item lexical et entité évoquée.

On rencontre alors le problème de l'installation de l'opposition spécifique vs générique. En considérant le deuxième énoncé, on observe l'installation d'une donnée lexicale de type générique (oiseau) au moyen d'une dénomination ostentive d'un objet spécifique (le prototype) : l'opposition concerne deux termes dont le premier possède d'abord des affinités linguistiques, le second d'abord des affinités mondaines. Il est bien connu que la dénomination (commune) en général engage des données linguistiques de type générique, même si des déterminations spéciales permettent de signaler des emplois spécifiques. Fonctionne là encore le clivage référence virtuelle (lexique, généralité,...) vs référence actuelle (monde, concret, spécificité,...). On soulignera que les noms dont la capacité référentielle est ainsi fixée sont des noms *catégoriels* auxquels est attribuée une référence virtuelle par ostension d'un représentant naturel : ainsi est prise en écharpe la distinction entre catégories intellectuelles et espèces naturelles, le prototype étant toujours un objet concret.

Cette première description, si elle a pour elle une certaine évidence, ne peut pas être considérée comme satisfaisante à terme. En effet, pour qui soutiendrait une acceptation différentielle de la théorie des prototypes (en professant une fondation de la systématique lexicale sur l'évaluation et l'ordonnement des caractères prototypiques), se pose le problème du nombre d'ostensions prototypiques qu'il faudrait effectuer pour mettre en place un réseau différentiel. Comprendons-nous bien, il ne s'agit pas pour nous de dire que l'établissement d'un tel réseau est sans rapport avec une multiplication raisonnable d'ostensions prototypiques plus ou moins primitives (c'est sans doute cette multiplication qui fait apparaître à la conscience le projet d'une mise en ordre rationnelle), mais seulement de faire apparaître que la seule théorie des prototypes ne peut prétendre y suffire. Il est patent que les énonces emploient des termes lexicaux auxquels ils n'ont pas eu accès par ostension prototypique. Se pose alors le problème d'un *relais* qui permette, à partir d'initialisations référentielles parcellaires, de fonder des potentialités de référencement actuelle, sans que soient requises des initialisations effectives par dénomination ostensive.

C'est ici que nous voudrions situer le lexique et sa structuration différentielle (en langue) comme instance de *diffusion* de la capacité de référence actuelle. Cela signifie, d'une part, que le lexique est structuré indépendamment de la problématique référentielle en fonction d'une architecture qui est celle du système classique de la définition, d'autre part, qu'il permet d'étendre quelques références actuelles initiales effectives en une potentialité référentielle générale : la problématique de la référence actuelle se clive à son tour, et on doit distinguer une phase motivante d'initialisation (sans doute assez désordonnée

car liée aux situations d'initialisation) où l'association langue-monde est posée localement, et une phase de généralisation (et de régularisation sociale) où l'association langue-monde est postulée sans être à chaque fois réellement posée.

On peut alors reconnaître aux définitions lexicales un rôle bien précis : si elles ne peuvent pas assurer telles quelles la potentialité de référence actuelle (comment le pourraient-elles, alors qu'elles ne sont que périphrases non énoncées), elles autorisent une diffusion de cette capacité de référenciation actuelle à partir de quelques uns des items lexicaux (irrégulièrement distribués en général) qui eux, d'emblée, sont conçus comme réalisant cette référenciation actuelle. La recherche de la bonne définition par isolation de l'essence d'entre les propres au moyen d'une définition en genre et différence spécifique (Topiques) devrait alors être analysée comme l'effort de régularisation explicite d'une procédure générale de transfert de la *capacité référentielle* et non comme la transcription d'une classification logique qui commanderait nécessairement l'organisation lexicale. La paraphrase définitoire doit être considérée comme ordonnée à la facilitation de la diffusion de la capacité référentielle, qui peut trouver une indication décisive dans l'expression d'une différence spécifique, ou plus généralement dans celle d'un trait pertinent non générique. Les apparents paradoxes de la généralisation en chaîne ne sont plus alors que les scories d'un applicationnisme logique excessif. De même, la circularité des définitions des dictionnaires (qui semble inévitable) sur laquelle on a pu gloser en idéalisant un dictionnaire parfait finalement chimérique, ne pose plus un problème insoluble : qu'il y ait cycle n'a pas à être considéré comme rédhibitoire dès qu'au moins un des items du cycle justifie la circularité en étant justiciable d'un établissement de la capacité de référence actuelle, par initialisation directe dans le cas le plus simple, par transfert de ladite capacité référentielle au travers des termes de sa définition dans le cas le plus général. Sous un jour plus actuel, on peut repérer le même phénomène de diffusion référentielle dans la limitation taxématique indispensable au bon fonctionnement de l'analyse componentielle, le taxème circonscrivant une zone où cette diffusion est opératoire *modulo* la mise en oeuvre de quelques primitives sémantiques vraisemblablement obtenues par la verbalisation répétée d'un certain nombre de comparaisons référentielles initiales. C'est sans doute ici qu'il faudrait pousser à la réconciliation les tenants des conceptions différentielles et référentielles de l'analyse componentielle : le positionnement différentiel assiste la diffusion de la capacité de référence dans un champ, la potentialité référentielle justifie la conception de multiples champs autour d'autant de germes initialement prototypiques. On peut se représenter l'acquisition d'une compétence lexicale inscrivant en langue la capacité

référentielle comme un processus progressif réalisant la maîtrise par l'entendement de ce qui est soumis à la sensibilité, à partir d'opportunités les plus concrètes et diverses vers des élaborations régularisées de plus en plus abstraites.

On peut alors articuler une conception essentiellement référentielle de la théorie des prototypes et une conception essentiellement différentielle de la théorie des définitions, et ainsi obtenir une description plus sûre de l'acquisition des procédures référentielles mises en oeuvre lors des énonciations. Si une telle articulation, en ne retenant qu'une partie de chacune des conceptions le plus souvent intégralement défendues et de ce fait opposées, ruine les velléités de suffisance de la théorie des prototypes, elle utilise son principe référentiel pour venir combler une lacune évidente de la théorie des définitions. La nécessité de cette dernière est maintenue, et c'est une observation qui s'origine dans l'observable relevant de la théorie des prototypes qui la fait passer d'un état relevant de la seule langue, décrit par des phrases, à un état relevant de la parole, fondant l'audace référentielle des énoncés.

Se répondent ici en fait une dernière fois référence actuelle et référence virtuelle : c'est la répétition d'initialisation de références actuelles qui inaugure la capacité référentielle de la langue, et c'est la constitution d'un savoir d'ordonnement des conditions relatives de référence par le truchement de rédaction de notices sémantiques précisant les références virtuelles des items du lexique qui étend cette capacité, et permet de concevoir les références virtuelles comme des références actuelles en puissance.

La question de leur capacité d'actualisation ne se posant plus puisque, *dès le commencement*, il y a, aléatoire mais sûr, l'acte lui-même.

Conclusion

Le débat entre les tenants de la théorie des prototypes et les tenants de la théorie de la définition s'épuise finalement dans une conciliation qui coordonne des aspects relevant de l'une et de l'autre. Il n'y a là rien que de très normal puisqu'aucune des deux théories ne peut suffire à rendre compte seule de manière convaincante du problème de la référence. Si la première convient pour décrire l'actualisation d'une référence mais est impuissante à justifier le lexique, la seconde convient pour décrire le lexique mais ne saisit pas l'acte référentiel. On pourrait alors les renvoyer dos à dos après avoir délimité leurs champs d'appli-

cation respectifs, mais ce serait se priver de la possibilité d'une explication synthétique intéressante, que nous venons d'esquisser.

C'est un parti délibérément syncrétiste que nous soutenons ainsi, en refusant de projeter l'opposition virtualité vs actualité de la référence sur l'une et l'autre approche. Pour nous, cette opposition s'accorde avec l'opposition traitement différentiel vs traitement référentiel du lexique, avec l'opposition théorie de la définition vs théorie des prototypes. En fait c'est à une reconfiguration du dispositif d'analyse que nous nous sommes livré, en exploitant (toujours dans la perspective d'une problématique naïve de la référence), tel ou tel aspect de chacune des deux théories. On notera que la lecture que nous avons faite de la théorie des prototypes n'en retient qu'un aspect, qui est central linguistiquement, et ignore les développements, sujets à caution, tendant à une tentative de fondation solliipsiste de la problématique référentielle. La clé est l'initialisation de la référence en acte lors d'une dénomination ostensive. Il faut bien voir qu'on écarte une exploitation de la typicalité en soi pour ne retenir que cette initialisation décisive de la capacité référentielle. En quelque sorte, la théorie des prototypes reste dans la sphère de la psychologie, ce qui en fait le *porche* de la référence, rien de plus, ... et rien de moins.

Du coup, la mise en oeuvre systématique en langue des références requiert la systématisation lexicale, et ainsi l'établissement de relations logiques entre items considérés comme virtuellement référant. La notion de définition, relevant de la section sémantique de la notice lexicographique, s'en trouve modifiée dans la mesure où elle apparaît être le lieu de la généralisation de la capacité référentielle : la paraphrase définitoire permet de faire circuler cette capacité d'un item à l'autre. Même si à l'évidence les définitions ont d'autres fonctions et relèvent alors d'autres appréhensions, nous voudrions nous arrêter sur celle-là. Le texte définitoire en soi fixe des relations entre items destinées, entre autres choses, à réaliser ce que nous avons appelé la diffusion de la capacité référentielle. En deçà de la régulation sociale que réalise la connaissance commune des définitions, chaque définition enregistre des relais référentiels considérés comme nécessaires. A condition d'analyser chaque définition en ce sens, et en les prenant à la lettre, on peut comprendre alors certains mécanismes de reprise qui échappent aux analyses traditionnelles.

Pour finir sur un exemple (comme il se doit en linguistique), s'il est bien connu qu'une mention indéfinie de l'item *cavalier* semble rendre accessible une mention définie de l'item *cheval*, alors que le contraire n'est pas aussi net, cela ne doit pas être imputé à on ne sait quelle relation néo-méréologique qui ferait du cheval une sorte de partie du cavalier (mais laquelle ?), mais directement et

simplement au fait que l'item *cheval* apparaît régulièrement dans la définition de l'item *cavalier* et non l'inverse : naïvement, on pourrait dire que *cheval* est une partie de la définition de *cavalier*. Il apparaît que les relais référentiels sont orientés, ce qui suggère une amélioration de la présentation de la micro-sémantique au moyen de réseaux sémantiques où tout est connecté avec tout de manière indifférenciée : en fait la relation d'accessibilité d'un noeud du réseau à partir d'un autre n'est pas symétrique.

Plus généralement, apparaît l'idée d'une éventuelle application de la mérologie à la lettre des définitions qui devrait pouvoir être tentée.

Bibliographie

- KRIPKE, S (1982), *La logique des noms propres*, Paris, Minuit.
- KLEIBER, G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- KLEIBER, G. (1988), "Prototype, stéréotype : un air de famille ?", *DRLAV* 38, 1-66.
- KLEIBER, G. (1990), *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, PUF.
- MILNER, J.-Cl. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- MILNER, J.-Cl., (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- SPERBER, D. & D.WILSON (1989), *La pertinence. Communication et Cognition*, Paris, Minuit.
- RASTIER, F. (1987a), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- RASTIER, F. (1987b), "Représentation du contenu lexical et formalismes de l'intelligence artificielle", *Langages* 87, 79-102.
- TYVAERT, J.-E. (1992), "Quelques remarques d'ordre logique à propos de l'approche prototypique en sémantique lexicale", *Cahiers de Lexicologie* 60, 19-36.
- TYVAERT, J.-E. (1993), "Initialisation de la référence actuelle et organisation différentielle de la référence virtuelle", *Anaphore et Deixis* 6.